

Ai-je vraiment besoin d'un stimulateur cardiaque ?

Votre cœur se contracte à la suite d'une impulsion qui prend naissance spontanément dans votre oreillette droite.

Lorsque la formation de l'impulsion de contraction ou sa propagation sont altérées, le rythme cardiaque devient anormal. Cela réduit l'apport d'oxygène à votre organisme, réduit le travail et l'efficacité cérébrale, ce que vous ressentez sous la forme d'une fatigue générale, d'essoufflement, de sensations de vertiges, voire d'évanouissements et de chutes. Le stimulateur cardiaque améliorera les symptômes en supprimant les ralentissements anormaux du rythme cardiaque.

A quoi ressemble un stimulateur et comment fonctionne-t-il ?

Les stimulateurs actuels sont de petite taille en général 5 cm de diamètre et de 6 mm d'épaisseur. Le boîtier plat contient le générateur d'impulsions et une source d'énergie. Une ou deux sondes flexibles relient le boîtier au cœur en passant par une veine. L'extrémité de la sonde transmet de petites impulsions électriques qui déclenchent une activité cardiaque, seulement lorsque cela est nécessaire, c'est à dire quand votre cœur bat à une fréquence inférieure à 60-70 battements par minute ou lorsqu'il bat irrégulièrement.

Quelle est la durée de vie d'un stimulateur ?

Auparavant, les durées de vie atteignaient souvent 10 ans. Aujourd'hui, avec la réduction de la taille des boîtiers de stimulation et donc de la pile, et en fonction de la sophistication du modèle utilisé, la durée de vie des stimulateurs a diminué, jusqu'à une moyenne de 5 à 7 ans. La surveillance régulière permettra de détecter « la baisse » de réserve en énergie de la pile et de programmer son remplacement avant épuisement. Le boîtier est alors remplacé et la sonde en place contrôlée. Si celle-ci est correcte, seul le boîtier sera remplacé ; sinon la sonde le sera aussi.

Comment implante-t-on un stimulateur ?

Une incision d'environ 5 cm est effectuée dans le creux de l'épaule, sous la clavicule, sous anesthésie locale, pour atteindre une veine par laquelle on introduit une ou deux sondes qui seront poussées jusqu'au cœur. On contrôle ensuite, par des mesures assez longues, la bonne localisation des sondes et on en vérifie la stabilité. Elles sont ensuite fixées. Puis une loge est préparée entre le muscle et la peau. Le stimulateur et les sondes sont connectés, puis introduits dans la loge. Les différents plans sont refermés solidement. L'ensemble de l'opération est peu douloureux. Les deux moments douloureux sont l'injection du produit anesthésique et la création de la loge. Vous êtes conscient tout au long de l'intervention, et l'on est rarement contraint d'utiliser une autre forme d'anesthésie. Cette procédure est donc bien tolérée par l'organisme et vous vous déplacerez très rapidement.

L'intervention comporte-t-elle des risques ?

Comme tout geste chirurgical, celui-ci peut donner lieu à des complications,
è le plus souvent mineures (hématomes, douleur locale)
è de façon exceptionnelle, une complication grave (infection, perforation des cavités vasculaires, cardiaques, ou de la plèvre...) incluant le décès, peut survenir. Le risque d'une telle complication est de toute façon beaucoup moins important que celui de garder une anomalie du rythme cardiaque non traitée efficacement.

Combien de temps dure l'intervention ?

Cela dépend surtout du nombre de sondes à implanter (une ou deux), de la facilité du cathétérisme et de la qualité des mesures effectuées. C'est pourquoi, l'intervention peut durer de 45 à 90 minutes.

Combien de temps vais-je rester hospitalisé(e) ?

La durée d'hospitalisation dépend des maladies associées et des conditions de fonctionnement du pace maker. La plupart du temps, l'hospitalisation dure 2 jours. Vous devrez rester au lit jusqu'au lendemain de l'implantation, pour limiter au maximum le risque de déplacement précoce des sondes. Une radiographie de contrôle sera pratiquée, puis le départ est autorisé après un à deux jours de surveillance.

Quand pourrais-je prendre un bain ?

Il faut attendre la cicatrisation complète. Une douche est possible après le retrait des fils et un bain au bout de 8 jours supplémentaires.

A quoi dois-je faire attention en tant que porteur d'un stimulateur cardiaque ?

- à surveiller la zone d'implantation tous les jours ; si la loge devient gonflée, rouge, chaude et surtout douloureuse, contacter immédiatement votre centre d'implantation. Ne pas accepter de pommade qui ne ferait que faire perdre du temps.
- à ne pas exposer directement la zone implantée au soleil trop longtemps. Le boîtier en titane absorbe une grande quantité de chaleur qui sera restituée et brûlera les tissus sous-cutanés. Il faut donc protéger la région avec un vêtement blanc.
- Lorsque vous consultez un médecin ou un dentiste que vous ne connaissez pas, informez le que vous portez un pacemaker.
- à garder toujours votre carte de porteur de stimulateur sur vous, avec votre carte d'identité.
- A bien respecter les rendez-vous de contrôle.
- à ne pas manipuler le boîtier de stimulation.
- à éviter de porter des bretelles, qui risquent d'irriter la peau, en regard du boîtier de stimulation. Si vous devez en porter, placez une sorte de coussinet entre boîtier et bretelle.

- à rester à distance des champs électromagnétiques importants tels que radio-émetteurs, transformateurs, machines rotatives électriques, détecteurs antivol de magasins, etc...

Que suis-je autorisé(e) à faire en tant que porteur de stimulateur ?

Généralement, vous vivrez normalement et ferez ce que vous désirez. En cas de doute, demandez au centre d'implantation. Si vous n'avez aucune maladie associée, ni aucune maladie cardiaque, vous pourrez refaire du sport. Il faut éviter cependant les chocs violents sur le boîtier. De ce fait, signalez avant l'implantation la pratique d'activités telles que tennis et chasse. Vous pouvez vous baigner, nager, prendre des douches et aller au sauna. Vous pouvez accomplir des tâches domestiques et poursuivre vos passe-temps sans appréhension. Vous pouvez mener une vie sexuelle strictement normale. Vous pouvez voyager en voiture, train, bateau, avion. Après avoir consulté votre médecin ou le médecin de votre entreprise, vous pouvez reprendre votre activité professionnelle. Cependant demandez à votre médecin de vous informer des problèmes engendrés par certaines activités (dans votre vie quotidienne ou professionnelle), ce qui restera exceptionnel.

Suis-je maintenant obligé(e) de me reposer plus souvent ? suis-je maintenant un(e) handicapé(e) cardiaque ?

Votre tolérance d'effort n'est pas limitée parce que vous portez un stimulateur cardiaque ; au contraire, en théorie, vous êtes en meilleure condition maintenant qu'avant l'implantation.

Quels médicaments dois-je ou puis-je prendre à présent ?

Vous pouvez continuer de prendre la plupart des médicaments. Cela est particulièrement vrai en cas de maladie cardio-vasculaire. La prise des médicaments ne modifie, en principe, pas le comportement du stimulateur, mais faites le confirmer par votre médecin. Par contre, l'action régulatrice de votre stimulateur peut permettre de stopper certains médicaments ou d'en réduire la posologie. A l'opposé, la présence de votre stimulateur peut permettre l'utilisation ou l'augmentation de dose de certains médicaments dont vous pourriez avoir besoin.

Quelles sont les perturbations qui peuvent survenir dans le stimulateur ?

Comme tout autre appareil, un stimulateur peut être endommagé. Exceptionnellement une réaction inflammatoire ou un déplacement de la sonde peuvent survenir et rendre la stimulation inefficace, c'est la raison pour laquelle un contrôle régulier est nécessaire : il permettra en plus d'adapter les paramètres de stimulation aux besoins de votre système cardiaque, puis après quelques années de vérifier que la pile ne s'épuise pas.

Dois-je porter la ceinture de sécurité en voiture ?

Comme tout autre usager de la route, vous êtes obligé de porter la ceinture de sécurité en voiture. Le risque de blessure est bien plus important si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité qui ne peut endommager votre stimulateur. Il est exceptionnellement justifié de placer un coussinet entre la ceinture et le stimulateur. Tout accident violent doit être suivi d'un contrôle du stimulateur. Le port d'un stimulateur cardiaque n'interdit pas de conduire.

Les interférences extérieures

Les questions que posent les porteurs de stimulateurs portent le plus souvent sur les interférences, par peur de leur influence sur le fonctionnement du stimulateur. Les effets des interférences sur les stimulateurs ont été étudiés, mais il est impossible de prendre en compte toutes les situations. Les systèmes de protection contre les interférences, diffèrent d'un modèle à l'autre, et d'un constructeur à l'autre ; certaines interférences peuvent ne pas avoir d'effet sur certains modèles ou engendrer des effets différents d'un modèle à l'autre. Les appareils électriques suivants, pourtant volontiers suspectés d'interférences, n'ont aucun effet sur le stimulateur (s'ils sont en parfait état de marche) :

- machines à écrire, ordinateurs, calculateurs de poche ;
- aspirateurs,
- ascenseurs, escalators,
- poste de télévision, de radio,
- grille-pain,
- montres à quartz,
- machines à laver,
- fours à micro-onde (aucun risque avec les appareils en bon état de marche),
- tondeuses à gazon
- machines à ultrasons des dentistes.

En revanche, certaines interférences peuvent survenir lorsque le stimulateur se trouve dans un champ électromagnétique important.

Dans l'environnement

- Les plaques de cuisson à induction peuvent créer des interférences et sont à éviter.
- Ne pas se pencher ou travailler sur un moteur électrique ou sur un allumage automobile en marche ; de la même façon les perceuses à percussion, la soudure à l'arc, sont à proscrire.
- Les téléphones portables peuvent, s'ils sont positionnés très près du pace maker, provoquer des interférences : en cas de besoin, le mettre toujours le plus loin possible du stimulateur et l'utiliser avec l'oreille opposée.
- Près des systèmes antivols des magasins, passer rapidement sans stationner dans le champ.
- Aux contrôles des aéroports, présentez votre carte de pace maker au personnel de sécurité.

- Exceptionnellement de petits appareillages peuvent être source d'interférence (brosse à dent, rasoir électrique...) Si en utilisant un appareil vous ressentez un étourdissement ou un malaise, parlez-en à votre cardiologue ou au centre d'implantation (sans réessayer).

Par principe

- Pour tout achat de matériel électrique, vérifiez qu'il porte la marque de sécurité européenne.
- Si vous avez des doutes sur l'emploi de certains appareils, consultez votre médecin ou votre centre d'implantation.

Dans l'environnement médical

- L'IRM est interdite.
- Les radiographies, scanners, sont possibles sans problème particulier.
- Les procédures d'électrothérapie (bistouri électrique, cautérisation, radiothérapie...) peuvent être appliquées selon les cas avec certaines précautions : Précisez toujours au médecin que vous êtes porteur d'un stimulateur, en cas de doute, il se mettra en contact avec le centre d'implantation.

CLINIQUE MUTUALISTE
Service de Cardiologie

Je soussigné

M.....

certifie avoir pris connaissance du document "**Vous allez avoir un
pace maker** ». J'ai pu demander tous les éclaircissements
nécessaires auprès du médecin en charge de cet examen.

J'accepte en toute connaissance de cause qu'il me soit
fait à la date convenue.

Grenoble, le

Signature